



Formation

Gestes, Postures et Prévention des TMS

Prérequis : Aucun

Durée : 7h

Public visé :

Personnels d'établissements publics ou privés, ou intervenants extérieurs

Nombre de participants :

4 à 12 stagiaires

Lieu de formation :

Dans votre établissement

Moyens d'encadrement :

Formateur Gestes, Postures et Prévention des TMS, certifié et à jour de ses compétences

Références réglementaires :

Art. R4541-8 du Code du Travail.

Prise en charge financière :

Formation non éligible au CPF. Une prise en charge par votre OPCO, FIFPL ou AGEFICE est possible (Organisme de Formation certifié QUALIOPF, pour les actions de formations).

Personne en situation de handicap :

Prendre contact avec le centre de formation pour échanger sur les possibilités de mise en place de la formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- d'identifier les risques encourus lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte
- d'adopter les gestes et postures préconisés pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

PROGRAMME :

- Citer la Réglementation liée aux postures et gestes
- Définir l'importance des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Intégrer les bases de la prévention des risques professionnels
- Identifier les principaux éléments de l'anatomie, de la physiologie et des pathologies
- Appliquer les 6 principes de sécurité physique et d'économie d'effort (PSPDD)
- Evaluation des savoirs et des savoirs faire (QCM, ateliers ludopédagogiques, parcours d'application avec port de charge)

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel
- Le déroulement de la formation alterne des parties théoriques et pratiques.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Ludopédagogie
- Mises en situation pédagogiques



MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Ateliers ludopédagogiques
- Affiches et vidéos sur l'anatomie du corps humain
- Coupe de vertèbre
- Parcours d'application avec port de charge

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation des savoirs (QCM, etc...)
 Evaluation des savoirs faire (Parcours d'application)

ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de Réalisation (Conforme à l'Arrêté 2018 du Ministère du Travail)
 Remise de documents